

CHARTRE DE LA BIODIVERSITE

Ville de Lomme



Habitant engagé !

SUPPRIMER LES PESTICIDES

Les pesticides sont **dangereux, toxiques et irritants**. Leur utilisation est dangereuse pour l'Homme mais aussi pour la biodiversité. De plus, les pesticides atteignent difficilement leur cible et ruissellent même parfois jusque dans les nappes phréatiques. Ils sont notamment à l'origine de pollution des ressources en eau.

Supprimer les insecticides : C'est aider à l'installation d'insectes auxiliaires de culture.

Supprimer les fongicides : C'est permettre l'interaction des champignons du sol avec les plantes du jardin.

Supprimer les herbicides : C'est favoriser l'installation de plantes indigènes utiles à la biodiversité locale.

MAINTENIR DES ZONES PERMEABLES

Le maintien de zones perméables ou la désimperméabilisation permet d'aider à l'infiltration des eaux de pluie. Ces zones peuvent avoir un rôle tampon lors des fortes périodes de pluie, elles peuvent compenser les réseaux d'assainissement.

La perméabilité des sols permet également l'installation de végétations avec de nombreux avantages : possibilité de création d'un îlot de fraîcheur, rôle esthétique, épuration de l'air...

AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU

L'eau est une ressource précieuse. Avec les changements climatiques, les périodes de sécheresse vont être de plus en plus fréquentes. Pour limiter l'utilisation de la ressource en eau, il est possible de placer des **récupérateurs d'eau** ou des **oyas**. Le **paillage** et une **forte densité végétale** permet également de protéger les sols et limiter l'évapotranspiration ! Les sols restent alors couverts.

Le maintien de zones perméables ou la désimperméabilisation permet d'aider à l'infiltration des eaux de pluie. Ces zones peuvent avoir un rôle tampon lors des fortes périodes de pluie, elles peuvent compenser les réseaux d'assainissement.

Avec un terrain favorable, il est possible d'installer une mare ! C'est un point d'eau qui permet aux espèces animales de se ressourcer mais aussi de s'y installer si les conditions sont favorables.

ET SI JE N'AI PAS DE JARDINS ? NI DE BALCONS ?

Il est toujours possible d'agir, on peut :

- Sensibiliser ses proches et diffuser la charte de la biodiversité.
- S'investir en association.
- Faire des sciences participatives.

RÉDUIRE LE NOMBRE DE TONTES

La tonte est coûteuse et dangereuse pour la biodiversité. Une tonte est souvent rase, les déchets verts sont exportés ne permettant pas à la biodiversité présente de s'adapter. Changer de méthode peut faire gagner du temps, la fauche peut être par exemple pratiquée 2 fois par an !

Maintenir des espaces avec une réduction du nombre de tonte permet de **mieux préserver l'humidité dans les sols ainsi que les êtres vivants** qui s'y trouvent.

RECYCLER LA MATIÈRE ORGANIQUE

L'installation d'un **composteur collectif** permet de limiter le gaspillage de matière organique. Les déchets alimentaires et d'entretien des espaces peuvent être transformés en engrais pour les jardins. Sensibiliser sur son utilisation (les déchets à éviter), encourager à son utilisation pour réduire le gaspillage.

SUPPRIMER LA POLLUTION LUMINEUSE

La pollution lumineuse a des **conséquences sur les espèces nocturnes** comme les chauves-souris, les papillons de nuit ou encore les rapaces nocturnes. Pour limiter l'impact des luminaires, il est recommandé et dans certains cas obligatoires de supprimer les lumières la nuit.

PLANTER DES ESPÈCES LOCALES INDIGÈNES

Les plantes indigènes sont des espèces végétales adaptées aux sols et aux conditions climatiques de la région. Ces plantes sont plus résistantes que des plantes ornementales et elles ont un impact positif sur la biodiversité locale.

Intégrer des espèces de plantes locales a également un rôle de préservation de la biodiversité locale pour les insectes, les oiseaux, les chauves-souris mais également pour

les plantes comme le bleuet ou la nigelle des blés.

Obtenir des plantes locales :

- Le label végétal local
- ECOSEM

FAVORISER LES AMÉNAGEMENTS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Le bois mort : fondamentaux pour la faune spécialisée notamment dans les forêts exploitées, les arbres morts sont des micro-habitats. Les cavités creusées par les pics sont habitables par les oiseaux, les insectes, les chauves-souris mais aussi de petits mammifères comme les mustélidés. Ces cavités peuvent être également créées par la décomposition du bois et peuvent abriter la faune du sol mais aussi des champignons et des mousses.

Diversifier les strates végétales : l'installation de strates diversifiées permet limiter les îlots de chaleurs. Ces strates permettent d'accueillir d'offrir un refuge et une diversité en ressources alimentaires.

Nichoirs / Gîtes / Hôtel à insectes : de nombreux aménagements peuvent être installés dans les espaces verts. Il est cependant nécessaire de savoir quelles sont les conditions d'installation. Attention, un nichoir nécessite un nettoyage chaque année ! Un aménagement ne sera occupé que si les ressources alimentaires et les conditions nécessaires sont appliquées sur le site.

FAVORISER ET FACILITER LA CIRCULATION DE LA FAUNE

Pour permettre à la faune et à la flore locales de s'installer, il est nécessaire de donner un accès aux espaces verts. Pas besoin d'un grand investissement, des passages entre les clôtures, de nombreuses haies et arbres peuvent faire l'affaire !

Les points d'eau doivent être munis de pontons pour **éviter la noyade** et les grandes vitrines sont décorées pour éviter les **collisions d'oiseaux**.

VÉGÉTALISER DES BÂTIMENTS, DES TOITS ET DES FAÇADES

Végétaliser les façades et les toits permet d'aider à l'isolation des bâtiments : isolation sonore et isolation thermique. L'installation de végétaux permet d'offrir un refuge aux insectes et aux oiseaux. Certaines plantes grimpantes comme le lierre peuvent être un apport important pour la biodiversité !

ENSEMBLE, AGISSONS POUR + DE BIODIVERSITÉ

Infos : Service environnement / 03 20 22 76 19 / ville-lomme.fr